

Monsieur,

Nous tenons à remercier la Directrice du bureau de Genève d'UNODA pour son briefing sur l'état financier de la convention. Nous la remercions également pour tout le travail effectué en lien avec les questions financières et la circulation d'information régulière à ce sujet.

Nous relevons en particulier l'impact que tout retard de paiement ou non-paiement peut avoir sur nos travaux. L'importance à ce que tous les Etats concernés paient leurs contributions et ceci aussi tôt que possible en cours d'année est également d'importance. A ce sujet, nous relevons une fois encore que les contributions sont une obligation au titre du traité,

Nous relevons également que si la convention ne fait pas face à des difficultés aussi conséquentes que d'autres instruments en termes financiers, elle n'en a pas moins accumulé un déficit au cours des ans et aucune clarté n'existe quant à la manière dont il sera résorbé. Par ailleurs, le fonds de trésorerie n'est positif qu'en raison des sur-paiements ou avance de paiement par certains Etats parties,

Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de maintenir un point distinct à l'ordre du jour de l'Assemblée sur les questions financières. Par ailleurs, il nous semblerait également opportun d'inviter la présidence de la convention à se pencher sur les mesures prises par d'autres conventions afin de traiter les problèmes financiers et de déterminer si certaines de ces mesures seraient pertinentes pour la CCM, et de faire rapport lors de la prochaine Assemblée des Etats parties. Un tel exercice nous semblerait opportun afin de tenir une discussion pleinement étayée lors de la prochaine Assemblée.

Je vous remercie, Monsieur le Président.